

La salle d'attente				
5. Les suites post opératoires				
6. Appréciations globales				
7. Le délai d'attente avant votre prise en charge par la secrétaire				
8. Confort salle d'attente				
9. Les informations concernant le déroulement de votre traitement				

Suggestions :

.....

.....

Ce cabinet dentaire dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes et la télétransmission des feuilles de soins aux caisses de sécurité sociale. Les informations recueillies lors de votre consultation feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé à l'usage de ce cabinet. Vous pouvez avoir accès à votre dossier en vous adressant à votre chirurgien-dentiste*. *Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés